

Conseil communal de la commune déléguée de La Guyonnière DU Mardi 05 Novembre 2024

Nom et prénom	Présent	Absent représenté	A donné pouvoir à	Absent
ARZUL Sophie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
BLAIN Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
OGEREAU Christian	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
ROUILLIER Caroline	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
SAVARY Franck	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
SEGURA Geneviève	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Assistait également à la réunion				

Caroline ROUILLIER a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil délégué précédent

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

VIE LOCALE, CULTURELLE ET SPORTIVE

1 – Point d'information sur les animations et manifestations à venir

Une information sur les animations et manifestations à venir a été présentée à l'assemblée.

Evènements sur Montaignu-Vendée :

- Salon Arts sur Digue : Du 8 au 17 novembre 2024
- Inauguration mairie de La Guyonnière : 9 novembre 2024
- Commémoration du 11 novembre : Boufféré
- Matinée parentalité (Terres de Montaignu) : 23 novembre 2024
- Afterwork des entreprises de Saint-Georges-de-Montaignu : 28 novembre 2024
- Conférence à destination des parents et professionnels de la Petite enfance (RPE/TdM) : 28 novembre 2024 (SdF)
- Commémoration fin guerre d'Algérie : 5 décembre à La Guyonnière
- Noël à Montaignu : Les 7, 14&15, 21 décembre 2024

Evènements sur La Guyonnière :

- 11/11 : Tournoi de belote – BCGS (Foyer rural)
- 22/11 : Accueil des nouveaux arrivants (Foyer rural)
- 23/11 : Bourg so Rock : 23 novembre – DJunbox (Agapé)
- 23/11 : Tournoi national de badminton – BCTM (Léonard de Vinci)
- 30/11-01/12 : Tournoi départemental jeune échecs - L'échiquier montacutain(Agapé)
- 06/12 : Porte ouverte de l'école Amiral Duchaffault
- 07/12 : Noël à La Guyonnière (Centre bourg)
- 08/12 : Gala de gym – Aja gym (Léonard de Vinci)
- 13/12 : Arbre de Noël de l'école Amiral Duchaffault (Agapé)

ESPACES PUBLICS ET MOYENS TECHNIQUES

1 – Constitution de servitude et convention de mise à disposition de terrain au profit d'ENEDIS – Ténement de la Papinière

Dans le cadre des travaux de distribution publique d'électricité sur la commune déléguée de la Guyonnière, la société ENEDIS doit installer sur des parcelles appartenant à la commune de Montaigu-Vendée :

- une ligne électrique souterraine 20 000 volts, au lieu-dit le Ténement de la Papinière, afin de mettre en souterrain les réseaux HTA usagées et supprimer une partie de la ligne aérienne haute tension. Cette installation nécessite ainsi la pose de deux canalisations souterraines sur une longueur totale d'environ 275 mètres et ces accessoires qui grèvera les parcelles cadastrées 107 section ZB numéros 48 et 49. Cette servitude est consentie sans indemnité de part ni d'autre.
- une armoire de coupure sur un terrain cadastré 107 section ZA numéro 73 pour une surface d'environ 15m². Les appareils situés sur cet emplacement seront entretenus et renouvelés par Enedis. Cette convention de mise à disposition de terrain est consentie à titre gratuit, sans aucune indemnité de part et d'autre.

Les membres du conseil municipal seront invités à approuver le projet d'acte de constitution de servitude établi entre la ville de Montaigu-Vendée et la société portant sur les parcelles cadastrées 107 section ZB numéros 48 et 49, puis à approuver le contenu de la convention de mise à disposition de terrain portant sur la parcelle section ZA numéro 73 d'une contenance d'environ 15 m² au profit de la société ENEDIS.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

Y aura-t-il des frais de notaires, et qui les supportent ?

2 – Convention SyDEV n°2024.EXT.0302 – Extension de réseaux – Le Bordage Caillé

Dans le cadre de la réalisation de travaux de desserte en énergie électrique liés à l'extension de réseau au Bordage Caillé, sur la commune déléguée de La Guyonnière, le Président du SyDEV a fait parvenir la convention n°2024.EXT.0302.

La Ville de Montaigu-Vendée est sollicitée pour une participation financière à hauteur de 8 480.00 €, qui se décompose comme suit :

Nature des travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant prévisionnel TTC des travaux	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation
Réseaux électriques Basse Tension					
Réseaux	14 133.00	16 960.00	14 133.00	60.00 %	8 480.00
TOTAL PARTICIPATION					8 480.00

Les membres du Conseil municipal seront invités à valider cette convention et à autoriser sa signature.

Le conseil délégué de La Guyonnière sera amené à donner son avis sur ce dossier.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

3 – Point d'information sur les secteurs de plantations

Dans le cadre du Plan Arbre mis en place par la ville de Montaigu-Vendée autour de 3 axes « *Gérer et protéger, Développer, Sensibiliser et communiquer* », une information a été donnée aux membres de l'assemblée pour présenter les secteurs de plantations sur la commune déléguée.

Site à végétaliser et/ou à renaturer

- Dernier trimestre 2024 : Etude de faisabilité (réseaux, état de la voirie, prise en compte de la globalité du projet, etc.) et conception
- 2025 : Validation des projets et réalisation

Propositions de sites existants à revégétaliser

- Rue des Coquelicots – La Guyonnière
- Placette Rue Jean d’Ormesson – Montaigu
- VC du Bois Joli – Boufféré
- Rue de la Signeauderie – Saint-Georges-de-Montaigu
- Rue de la Sablière – Saint Hilaire de Loulay

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Point Noël Guyon.
- Point première réunion local associatif et mise à disposition associations/réunions.
- Point proposition programme voirie 2025.
- Point programme bâtiments 2025.